



08/03/2022

Crise énergétique : Les transporteurs appellent au secours

Hier, dans une communication commune, les trois fédérations représentatives du secteur Transport & Logistique ont conjointement exposé que **le cliquet inversé ne réduit pas la facture de transport ...**

Le cliquet inversé neutralise (en tout ou partie) les hausses futures du prix des carburants.

Cette neutralisation implique une diminution de la partie d'accises remboursable au titre de diesel professionnel.

Pour les transporteurs, le cliquet inversé n'est donc qu'un emplâtre sur un jambe de bois.

Les donneurs d'ordres doivent comprendre que **le cliquet inversé est sans impact sur les factures de transport.**

Les indices ITLB au 1^{er} mars 2022 objectiveront les hausses du prix de revient des transporteurs supérieures à **10 %** sur base annuelle.

Au 1^{er} mars, les indices ITLB n'intégreront donc pas encore les dernières hausses record des prix du diesel (sans même plus parler du LNG ou du CNG ...).

Pour l'UPTR, les aides financières dont les transporteurs ont déjà grandement besoin passent inévitablement par d'autres alternatives.

Ce mardi 8 mars, l'UPTR a donc proposé aux responsables politiques régionaux d'apporter un soutien aux transporteurs via une **réduction de la taxe kilométrique.**

L'UPTR a également remis sur la table du Gouvernement fédéral, la piste d'une **réduction des cotisations sociales et du précompte professionnel sur les heures de disponibilité.**

Partant du constat mathématique qu'une neutralisation des futures hausses de prix des carburants, à hauteur de seulement 0,35 € / l. coûterait déjà 2 milliards à l'Etat belge, l'UPTR appelle les responsables politiques à opérer les choix les plus pertinents pour soulager prioritairement les indépendants et PME, en tant que moteur économique du pays.

En temps de crise, les meilleurs choix politiques ne sont pas nécessairement les plus médiatiques !

Michaël Reul
Secrétaire Général